

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE UBAM - EURO EQUITY INCOME

Luxembourg, le 28 février 2019

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A. et le Conseil d'administration d'UBAM vous informent des changements relatifs au compartiment UBAM - EURO EQUITY INCOME (ci-après le « Compartiment »), à savoir :

Suite au BREXIT, la politique d'investissement qui est actuellement la suivante :

Ce compartiment investit ses actifs nets, à hauteur de 75% minimum, en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne et/ou dans la zone économique européenne (hors Liechtenstein) et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.

La stratégie de ce compartiment repose principalement sur une sélection de valeurs choisies pour offrir un dividende plus élevé que celui de l'indice MSCI EMU dividendes réinvestis, sur la période d'investissement décrite ci-dessous (Profil de l'investisseur type). Les valeurs sont analysées et évaluées par le gestionnaire au regard de leurs caractéristiques fondamentales afin d'estimer la pérennité dans le temps de ces taux dividendes attractifs. Les caractéristiques peuvent être très variées (telles que le positionnement de l'entreprise par rapport à ses concurrents, les particularités de ses prestations, sa solidité financière, la qualité de son management, sa capacité à générer des revenus réguliers etc.). Les positions détenues peuvent être de sociétés de tout secteur et de toutes capitalisations boursières dont l'objectif est de délivrer à ses actionnaires un dividende régulier et significatif en comparaison à sa capitalisation boursière. Cependant, les sociétés avec de petites capitalisations sont limitées à 10% des actifs nets.

Est modifiée comme suit :

Ce compartiment investit ses actifs nets, à hauteur de 75% minimum, en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne, **au Royaume Uni** et/ou dans la zone économique européenne (hors Liechtenstein) et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.

La stratégie de ce compartiment repose principalement sur une sélection de valeurs choisies pour offrir un dividende plus élevé que celui de l'indice MSCI EMU dividendes réinvestis, sur la période d'investissement décrite ci-dessous (Profil de l'investisseur type). Les valeurs sont analysées et évaluées par le gestionnaire au regard de leurs caractéristiques fondamentales afin d'estimer la pérennité dans le temps de ces taux dividendes attractifs. Les caractéristiques peuvent être très variées (telles que le positionnement de l'entreprise par rapport à ses concurrents, les particularités de ses prestations, sa solidité financière, la qualité de son management, sa capacité à générer des revenus réguliers etc.). Les positions détenues peuvent être de sociétés de tout secteur et de toutes capitalisations boursières dont l'objectif est de délivrer à ses actionnaires un dividende régulier et significatif en comparaison à sa capitalisation boursière. Cependant, les sociétés avec de petites capitalisations sont limitées à 10% des actifs nets.

Ce changement prendra effet le 30 mars 2019 et permettra au gestionnaire de maintenir l'allocation géographique actuelle.

Les actionnaires du compartiment UBAM - EURO EQUITY INCOME qui sont en désaccord avec les changements susmentionnés concernant le Compartiment pourront demander sans frais le rachat de leurs actions du Compartiment pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.